

Résumé des changements du second rapport

OUTAOUAIS

À l'occasion de la tournée d'auditions publiques sur son rapport préliminaire en 2008, la Commission de la représentation électorale a constaté que sa proposition dans la région de l'Outaouais a été bien accueillie par le milieu. Peu de changements y sont en conséquence proposés dans son second rapport.

Il est toujours suggéré de réduire la circonscription trop peuplée de Papineau à l'aide d'un meilleur rééquilibrage avec celles de Gatineau et de Chapleau. Plus particulièrement, la Municipalité de Val-des-Monts en est retirée pour être ajoutée à la circonscription proposée de Gatineau; rejoignant ainsi d'autres municipalités de la MRC des Collines-de-l'Outaouais.

Le seul changement que la Commission propose par rapport à sa proposition préliminaire concerne la limite entre les circonscriptions de Hull et de Pontiac. En respect des affinités naturelles telles qu'exprimées en audition publique, le quartier connu sous le nom du « Parc Champlain » serait maintenu dans la circonscription de Pontiac alors que celui du « Plateau », au nord du boulevard des Allumettières, serait consolidé au sein de la circonscription de Hull.